



Conseil de sécurité

Distr. générale
22 juillet 2024
Français
Original : anglais

Lettre datée du 19 juillet 2024, adressée au Président du Conseil de sécurité par la Présidente du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions [1267 \(1999\)](#), [1989 \(2011\)](#) et [2253 \(2015\)](#) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le trente-quatrième rapport de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions [1526 \(2004\)](#) et [2253 \(2015\)](#), qui a été présenté au Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions [1267 \(1999\)](#), [1989 \(2011\)](#) et [2253 \(2015\)](#) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés, conformément au paragraphe a) de l'annexe I de la résolution [2734 \(2024\)](#).

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir porter le texte du rapport ci-joint à l'attention des membres du Conseil de sécurité et de le faire distribuer comme document du Conseil.

La Présidente du Comité du Conseil de sécurité
faisant suite aux résolutions [1267 \(1999\)](#), [1989 \(2011\)](#) et [2253 \(2015\)](#)
concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida
et les personnes, groupes, entreprises
et entités qui leur sont associés
(Signé) Vanessa Frazier



Lettre datée du 28 juin 2024, adressée à la Présidente du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions [1267 \(1999\)](#), [1989 \(2011\)](#) et [2253 \(2015\)](#) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés, par l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions

J'ai l'honneur de me référer au paragraphe a) de l'annexe I à la résolution [2734 \(2024\)](#), dans lequel le Conseil de sécurité a demandé à l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions de présenter au Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions [1267 \(1999\)](#), [1989 \(2011\)](#) et [2253 \(2015\)](#) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés, par écrit, des rapports d'ensemble indépendants, tous les six mois, le premier d'ici au 30 juin 2024.

Par la présente, je vous transmets donc le trente-quatrième rapport d'ensemble de l'Équipe de surveillance, conformément à l'annexe I de la résolution [2734 \(2024\)](#). Ce rapport a été établi sur la base des informations reçues par l'Équipe de surveillance au 21 juin 2024. Je précise que le texte de référence est l'original anglais.

Le Coordonnateur de l'Équipe analytique
et de surveillance des sanctions
(*Signé*) Justin **Hustwitt**

Trente-quatrième rapport de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions, présenté en application de la résolution 2734 (2024) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes et entités qui leur sont associées

Résumé

La menace posée par le groupe État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan (EIL-K) (QDe.161) a grandi, des attentats terroristes majeurs ayant été perpétrés hors de l'Afghanistan, notamment à Moscou le 22 mars, et le niveau de menace s'étant accru en Europe et dans d'autres régions.

Le groupe État islamique d'Iraq et du Levant [(EIL) (QDe.115), ci-après « EILL (Daech) »] a utilisé ces attentats, ainsi que ceux perpétrés en Afrique et dans d'autres régions, pour soutenir un effort accru de propagande afin d'intensifier la perception de la menace par le public et pour recruter de nouveaux membres. L'identité du chef du groupe, Abu Hafs al-Hashimi al-Qurashi, et l'endroit où il se trouve ne sont toujours pas clairs.

EIL (Daech) continue de se concentrer sur l'Afrique – la coordination entre les groupes s'est améliorée en Afrique de l'Ouest, EIL en Somalie s'affermi et le bureau Al-Karrar prend de l'importance en termes de financement plus large d'EIL (Daech) et de connectivité entre les éléments d'une organisation dispersée.

La conquête de territoires contigus par des groupes affiliés à EIL (Daech) et par Jama'a Nusrat ul-Islam wa al-Muslimin (JNIM) (QDe.159) au Sahel continue d'entraîner de lourdes pertes et d'avoir des répercussions sur la sécurité et la stabilité régionales.

Les États Membres sont de plus en plus préoccupés par la menace terroriste émanant au niveau régional de l'Afghanistan et d'EIL-K et Tehrik-e Taliban Pakistan (TTP) (QDe.132) en particulier. Ils sont également préoccupés par les nouveaux déplacements de certains membres d'Al-Qaida (QDe.004) vers l'Afghanistan depuis d'autres pays et par les activités d'entraînement, de recrutement et de réorganisation.

Les groupes terroristes inscrits sur la Liste ont continué à faire preuve de résilience et d'adaptabilité face à la pression antiterroriste.

Ces groupes utilisent de plus en plus les cryptomonnaies garantissant un meilleur anonymat. L'adoption d'autres technologies par les terroristes se poursuit à un rythme soutenu, et des groupes visés par des sanctions ont désormais accès à des moyens quasi militaires, qui incluent l'exploitation de l'impression 3D et la mise au point de systèmes de surveillance et d'armes aériennes et maritimes sans pilote. L'exploitation de ces technologies est un moyen potentiel d'échapper aux restrictions imposées par le régime de sanctions contre EIL (Daech) et Al-Qaida.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Aperçu et évolution de la menace	5
II. Évolution de la situation par région	6
A. Afrique	6
B. L'Iraq et le Levant	12
C. Péninsule arabique	15
D. Europe	16
E. Asie	17
III. Évaluation de l'impact	21
A. Résolutions 2199 (2015) et 2462 (2019) sur le financement du terrorisme	21
B. Résolution 2347 (2017) sur le patrimoine culturel	23
C. Résolution 2396 (2017) sur les combattants terroristes étrangers, les revenants et les relocalisés	23
IV. Application des mesures de sanction	24
A. Interdiction de voyager	24
B. Gel des avoirs	25
C. Embargo sur les armes	25
V. Recommandations	26
VI. Activités de l'Équipe de surveillance et observations	26

I. Aperçu et évolution de la menace

1. La menace putative que représentent les opérations terroristes extérieures d'EIIL-K est devenue manifeste au cours du premier semestre 2024, à la fois dans la région immédiatement voisine de l'Afghanistan et plus loin en Europe et au-delà. Ces opérations ont entraîné d'importantes pertes en vies humaines, notamment lors de l'attentat perpétré le 22 mars au Crocus City Hall, près de Moscou, qui a fait 145 morts et plusieurs centaines de blessés, ainsi qu'un relèvement des niveaux de menace officiels dans de nombreux États européens. EIIL-K a mêlé stratégie et opportunisme, en dirigeant des agents depuis l'Afghanistan et les pays voisins, mais aussi en mobilisant des volontaires hors de l'Afghanistan et en mobilisant les communautés de la diaspora, recrutant souvent parmi les ressortissants de pays d'Asie centrale, pour obtenir un soutien logistique. EIIL-K n'a pas revendiqué officiellement en son nom toutes les opérations dont les États Membres le croient responsable, mais EIIL (Daech) l'a fait. Outre les attentats menés à bien, le nombre de complots déjoués ou qui font l'objet d'une surveillance en République islamique d'Iran, au Levant, en Asie, en Europe et potentiellement jusqu'en Amérique du Nord est frappant. Cette menace terroriste est commune à des États ayant des différences et des rivalités géostratégiques, aux nations de toutes confessions et aux nations laïques.

2. Les structures centrales d'EIIL (Daech) ont utilisé des moyens médiatiques de plus en plus performants pour tirer de leurs attaques une valeur de propagande, en cherchant à recruter des soutiens et à donner des orientations à des acteurs isolés potentiels, ce qui les a aidés à faire balance au discours selon lequel l'intensité des opérations d'EIIL (Daech) diminuait sur certains théâtres. Durant les premières semaines de 2024, dans le cadre de la campagne « Tuez-les partout où vous les trouvez », EIIL (Daech) a revendiqué des opérations coordonnées dans chacune des « provinces » autoproclamées du groupe. Malgré l'attrition considérable du commandement, la pression antiterroriste sur les théâtres clés et les questions relatives au commandement et à l'identité du soi-disant « calife », EIIL (Daech) a bénéficié d'une couverture médiatique qui, à son tour, a amplifié la perception d'une menace accrue.

3. Le groupe a également continué à privilégier ses activités en Afrique. En Afrique de l'Ouest, le bureau Al-Furqan a gagné en importance et en potentiel, établissant des cellules et des réseaux d'intermédiaires dans le nord-ouest du Nigéria et facilitant l'appui de « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique » (ISWAP) (QDe.162) aux opérations du groupe État islamique du Grand Sahara (EIGS) (QDe.163) dans le Sahel, sur les instructions des principaux dirigeants d'EIIL. ISWAP a intensifié ses activités. Malgré des affrontements localisés, la trêve entre EIGS et le GSIM semble se poursuivre dans l'intérêt mutuel des deux parties, la tendance des groupes à prendre le contrôle de plus grandes zones de territoire contiguës au Sahel (S/2024/92, par. 33 à 37) se poursuivant, ce qui entraîne des pertes élevées et a des répercussions sur la stabilité de la région.

4. Le bureau Al-Karrar d'EIIL (Daech) en Somalie reste important pour les finances de l'ensemble du groupe et joue en quelque sorte le rôle de tissu conjonctif pour une organisation dispersée. EIIL en Somalie s'est renforcé. EIIL (Daech) s'emploie par tous les moyens à exploiter le matériel de propagande sur les attentats commis par les groupes africains qui lui sont affiliés. Au Mozambique, alors que la plupart des morts enregistrées parmi les forces armées mozambicaines résultent de la confrontation avec Ahlu Sunnah Wal Jama'a (ASWJ, non inscrit sur la Liste) à mesure que les forces de la Mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe au Mozambique se retirent, le rythme des opérations terroristes s'est accéléré au cours du premier semestre de 2024. En Somalie également, Harakat Al-Shabaab Al-Mujaahidin (Al-Shabaab) (SOe.001) a fait preuve de résistance face aux

opérations antiterroristes du Gouvernement fédéral somalien et continue de générer d'importants revenus qui profitent aux groupes plus larges affiliés à Al-Qaida, et à Al-Qaida dans la péninsule arabique (AQPA) (QDe.129) en particulier.

5. La menace terroriste émanant de l'Afghanistan suscite une vive inquiétude parmi de nombreux États Membres. Outre les opérations extérieures d'EIL-K, l'ampleur des opérations de TTP au Pakistan et l'ambition qui les anime se sont accrues. Si les Taliban ont considérablement limité les activités de la structure centrale d'Al-Qaida et des groupes qui lui sont affiliés dans le pays, les États Membres n'en ont pas moins noté que des personnalités bien établies au sein d'Al-Qaida effectuaient des voyages depuis d'autres pays, notamment en lien avec des activités d'entraînement. La poursuite de la réorganisation et de l'entraînement est considérée comme révélatrice de l'intention à plus long terme du groupe.

6. EIL (Daech), Al-Qaida et les groupes qui leur sont affiliés ont donc fait preuve de résilience et d'adaptabilité face à la l'action antiterroriste et aux pressions environnementales. Par exemple, AQPA a subi d'importantes pertes parmi ses dirigeants en 2024, mais elle a poursuivi ses activités et les préoccupations des États Membres quant à la menace qu'elle représente au Yémen et au-delà se sont pour le moins accrues. Le nouveau chef Saad ben Atef al-Awlaki (Yéménite, non inscrit sur la Liste) est perçu comme plus violent que son prédécesseur et plus susceptible d'exercer son autonomie par rapport au commandement central d'Al-Qaida. Outre le développement de systèmes d'aéronef non habité améliorés, le groupe chercherait à se procurer de meilleures capacités maritimes, en particulier des drones ou des navires autonomes.

7. L'accès généralisé à la technologie s'est poursuivi, mettant des moyens quasi-militaires entre les mains de groupes terroristes visés par des sanctions. Un État Membre a signalé qu'Al-Shabaab expérimentait l'impression 3D pour fabriquer des composants destinés à adapter des systèmes d'aéronef non habité à usage commercial. Cet exemple, considéré en même temps qu'un autre relevé en 2023 (S/2024/92, par. 67), montre comment un code informatique écrit dans un environnement sécurisé pourrait être communiqué à des terroristes sur le terrain, leur permettant d'imprimer des composants destinés à des dispositifs d'attaque tels que des engins explosifs improvisés ou des systèmes d'aéronef non habité armés, et d'échapper ainsi potentiellement aux restrictions en matière d'armement prévues par le régime de sanctions contre EIL (Daech) et Al-Qaida.

II. Évolution de la situation par région

A. Afrique

Afrique de l'Ouest

8. La situation au Sahel ne s'est pas améliorée depuis le précédent rapport. Bien que l'état des choses varie d'un pays à l'autre, JNIM et EIGS ont tous deux élargi et consolidé leurs zones d'opérations.

9. La déstabilisation complète des pays de la région à moyen terme reste un risque possible et demeure un objectif de ces groupes, dont la démarche s'accompagne d'une stratégie visant à étendre leur influence dans les parties septentrionales de certains États côtiers afin de faciliter l'accès des terroristes aux ressources et aux couloirs logistiques essentiels à leur expansion.

10. La menace la plus importante dans le Sahel reste JNIM, en raison du vaste territoire qu'il contrôle ou à l'intérieur duquel il opère. Fort d'environ 5 000 à 6 000

combattants, il continue de s'étendre, essentiellement au Burkina Faso, mais également de manière appréciable au Mali et au Niger.

11. Plusieurs États Membres ont noté une diminution des activités de JNIM au nord de Gao (Mali). Toutefois, le groupe poursuit sa stratégie de blocage de certaines villes comme Tombouctou et Kidal pour tenter d'étrangler l'économie locale. Il semble que des combattants aient été transférés de cette région vers le centre du pays pour y renforcer les capacités de JNIM.

12. Plusieurs États Membres font état de l'intention de JNIM de parvenir à des accords de non-agression avec le Cadre stratégique permanent pour la paix, la sécurité et le développement (CSP-PSD) afin de concentrer ses efforts uniquement sur les forces armées maliennes et leurs auxiliaires privés étrangers dans le nord. Bien qu'aucun accord n'ait été dégagé à ce jour, il convient de noter que Houssein Ghoulam, un cadre du Mouvement arabe de l'Azawad, qui est intégré dans le CSP-PSD, a fait défection en même temps que plusieurs dizaines de combattants, et a rejoint JNIM en mars 2024.

13. Au sud de Gao, JNIM a adopté une approche différente et multiplié les attaques dans les régions de Mopti et de Ségou ainsi que dans le sud du pays. Sans menacer directement Bamako, ce groupe, par l'intermédiaire de Katiba du Macina (non inscrite sur la Liste), fort d'environ 3 000 combattants sous le commandement d'Amadou Diallo alias Amadou Koufa (QDi.425), maintient une forte pression sur la capitale en attaquant les convois qui y entrent ou en sortent.

14. Dans la région de Kayes, dans l'ouest du Mali, JNIM a accéléré la mise en place de cellules locales, désormais supervisées par des membres de Katiba du Macina envoyés pour développer les activités opérationnelles, et a intensifié les contacts avec elles. Dans les régions de Kaï et de Sikasso, on observe un accroissement des mouvements de combattants de JNIM et des actions offensives malgré le manque d'expérience des cellules dans cette zone. Cette région est stratégique car elle donne accès au Burkina Faso, où JNIM opère librement.

15. Des États Membres se sont montrés particulièrement préoccupés par la situation au Burkina Faso. JNIM jouit d'une liberté d'action considérable dans l'ensemble du pays, et accroît la pression sur diverses localités tout en se déplaçant vers le sud. Dans le nord, il a été signalé un renforcement du sanctuaire à Djibo, où Ansarul Islam (non inscrit sur la Liste), qui lui est affilié, opère sous le commandement de Jafar Dicko (non inscrit sur la Liste). Dans cette région, Ansarul Islam maintient le blocus des villages et des villes et intensifie ses attaques sur les routes menant vers le sud. Il a également consolidé son sanctuaire autour de la ville de Pama dans le sud-est, aidant à organiser les corridors logistiques depuis le Mali et renforçant ainsi sa stratégie d'expansion vers le sud. La situation est particulièrement alarmante. Les cellules présentes opèrent indépendamment du commandement central de JNIM et certaines se livrent à des actes de violence extrême à l'encontre des populations civiles, ce qui contraste avec la politique générale du groupe qui consiste à limiter les exactions contre ces mêmes populations.

16. Cette expansion vers le sud a des conséquences dans les parties septentrionales des États côtiers. Bien que le problème ne soit pas encore très marqué en Côte d'Ivoire et au Ghana, ces pays peuvent servir de sanctuaires logistiques, ne serait-ce qu'à petite échelle. La situation est différente dans le nord du Togo et le nord du Bénin, qui sont de plus en plus souvent la cible d'attentats violents. JNIM a désigné un émir au Bénin pour diriger les opérations, bien que les attentats soient généralement perpétrés par des cellules basées au Burkina Faso.

17. Cette expansion vers le sud vise également le Niger, où le groupe mène des actions plus loin de la frontière du Burkina Faso, interférant avec l'expansion d'EIGS, qui cherche à contourner Niamey depuis le nord-est.

18. Le territoire contrôlé par JNIM est crucial à sa survie et à son expansion. En se positionnant comme le défenseur des populations contre les exactions d'EIGS et des forces de sécurité locales et de leurs auxiliaires, qu'il condamne fréquemment dans sa propagande, JNIM collecte la zakat et s'assure des revenus substantiels par le biais de la coercition (enlèvements, vols de bétail, etc.). De même, de nombreux États Membres ont rapporté que le groupe améliore et renouvelle son équipement et son armement grâce aux saisies effectuées après les attaques de grande envergure contre des garnisons ou des camps auxiliaires.

19. Sans avoir renoncé aux attaques contre les intérêts étrangers au Sahel, comme les enlèvements, JNIM cherche avant tout à accroître sa présence et sa légitimité sur le terrain pour s'imposer comme un acteur incontournable. Ces ambitions d'envergure locale pourraient évoluer s'il parvient à établir un émirat du centre du Mali au nord du Bénin, s'alignant éventuellement plus étroitement sur les objectifs d'Al-Qaïda et devenant attrayant pour ceux qui souhaitent étendre le conflit à l'échelle régionale.

20. EIGS compte entre 2 000 à 3 000 combattants et a établi son bastion au Mali et dans la zone frontalière avec le Burkina Faso et le Niger.

21. Particulièrement résilient, EIGS cherche continuellement à étendre son territoire vers le sud, principalement à travers le Niger, où il a multiplié les attentats depuis le début de l'année 2024, peut-être en raison du mouvement de combattants venus de la région du Liptako. Après une interruption depuis 2021, il a été constaté que des engins explosifs improvisés étaient utilisés dans des attaques complexes contre les forces de sécurité.

22. La coexistence parfois problématique avec JNIM façonne les zones auxquelles s'intéresse EIGS et son territoire, mais EIGS cherche néanmoins à consolider son axe logistique avec le nord-ouest du Nigéria, et la trêve actuelle permet une expansion. Bien que plus violent, EIGS cherche également à adopter une stratégie similaire à celle de JNIM pour convaincre les populations de coopérer plus ou moins librement. Cette stratégie pourrait être particulièrement efficace si le groupe entend s'implanter dans la région de Sokoto, dans le nord-ouest du Nigéria, où les conflits ethniques et locaux pourraient être fortement manipulés.

23. Même une trêve fragile entre JNIM et EIGS leur permet de poursuivre leur expansion et de contrôler les routes logistiques essentielles à leur survie. Si cette trêve persiste, et si la lutte contre le terrorisme dans la région n'enregistre pas de progrès significatifs, la formation d'une plaque tournante attirant des combattants qui cherchent à intensifier la menace à l'échelle internationale est de plus en plus probable. En outre, la faculté qu'ont ces groupes, en particulier JNIM, d'exploiter les frontières poreuses, les différends locaux, les exactions contre la population locale et la marginalisation des populations pastorales est devenue un élément central pour leur propagande et fondamental au regard de leur capacité de gagner des territoires où existent de tels problèmes, comme dans le nord du Bénin et, dans une moindre mesure, le nord du Togo.

24. Dans le bassin du lac Tchad, les États Membres n'ont noté aucun changement notable concernant la direction d'ISWAP ou ses effectifs (S/2024/92, par. 23). Le groupe, qui compterait 11 membres de la Choura, a poursuivi ses activités dans le bassin du lac Tchad, sans aucun signe d'expansion territoriale. Il a toutefois étayé son soutien aux opérations d'EIGS au Sahel par l'intermédiaire du bureau Al-Furqan d'EIIL, à la suite d'une directive de la structure centrale d'EIIL visant à renforcer les opérations d'EIGS dans la région.

25. Des États Membres notent qu'Abu Bakr ibn Muhammad ibn Ali al-Mainuki (non inscrit sur la Liste), chef du bureau Al-Furqan, a coordonné l'acheminement d'armes, de carburant, d'équipement et de combattants pour soutenir des opérations au Burkina Faso et au Mali. Pour faciliter les mouvements logistiques vers le Sahel, le bureau Al-Furqan a mis en place des cellules et des réseaux de facilitation d'ISWAP dans certains États du nord-ouest du Nigéria, les réseaux établis à l'intérieur de l'État de Sokoto jouant un rôle essentiel. Rien n'indique toutefois qu'un soutien financier important soit fourni par ISWAP.

26. Plusieurs États Membres ont rapporté que le mandat du bureau Al-Furqan s'est étendu à l'Afrique de l'Ouest, au Sahel et aux groupes nord-africains affiliés à EIIL, ce qui a entraîné l'effondrement du bureau Zu al-Nurayn d'EIIL. Certains États Membres estiment que le commandement du bureau pourrait changer avec ce nouveau mandat.

27. ISWAP a sensiblement intensifié le recours aux engins explosifs improvisés et aux véhicules piégés lors de ses opérations contre les forces de sécurité dans le nord-est du Nigéria. Des États Membres ont attribué cette situation à la nécessité pour le groupe d'augmenter le nombre de ses victimes et d'accroître sa visibilité aux fins de la propagande de la structure centrale d'EIIL, plutôt qu'à une amélioration de ses capacités en matière d'explosifs. Un État Membre a toutefois noté que certains combattants d'ISWAP avaient reçu une formation aux explosifs à l'extérieur du bassin du lac Tchad, ce qui a pu donner un certain élan au groupe. Des États Membres ont également noté une recrudescence des enlèvements dans le nord-est du Nigéria, principalement attribuée à ISWAP. Ils observent que les opérations antiterroristes menées en permanence par les forces nationales et régionales dans la région, ainsi que le manque de lieux de détention, ont conduit à la libération de certaines de leurs victimes.

28. Les affrontements entre ISWAP et Jama'atu Ahlis Sunna Lidda'awati Wal-Jihad (Boko Haram) (QDe.138) ont persisté, comme indiqué dans le précédent rapport (S/2024/92, par. 24), ce qui n'a empêché les activités ni de l'un ni de l'autre groupe. Certains États Membres indiquent que la faction dirigée par Bakura Modou (non inscrit sur la Liste) se reconstitue et cherche à acquérir davantage d'armes et de munitions. Bakura a de plus en plus assuré sa position à la tête de Boko Haram, malgré la présence d'autres factions hors de la région du lac Tchad. Des États Membres notent également la présence accrue de la faction Adamu Saddiqu (non inscrite sur la Liste) de Boko Haram dans l'État de Kaduna.

Afrique centrale et Afrique australe

29. En République démocratique du Congo, les Forces démocratiques alliées (ADF) (CDe.001) ont conservé leur résilience malgré les succès de l'opération Shujaa. Après la période d'accalmie qui a suivi la mort de Musa Kamusi, les attaques des ADF se sont multipliées, causant de lourdes pertes parmi les civils. Au cours des seuls mois de mai et juin, les ADF ont tué plus de 260 civils, et des États Membres font état de 500 morts dans le Nord-Kivu depuis janvier.

30. Des États Membres rapportent que le commandant des ADF, Abwakasi (inscrit sur la Liste sous le nom de Ahmad Mahmood Hassan, CDi.040), a récemment mené des attaques qui ont fait plus de 200 morts parmi les civils. Abwakasi a été observé en train de prendre des photos de chaque attaque, puis de les transférer sur un autre appareil disposant d'une connexion Internet. Dans le même temps, des États Membres constatent une augmentation de la propagande mettant en avant les attaques des ADF, après des mois de quasi-silence. En ce qui concerne la direction des ADF, Seka Baluku (alias Musa Baluku, CDi.036) serait gravement malade et chercherait à se faire hospitaliser.

31. Des États Membres font état d'une intensification du recrutement de combattants terroristes étrangers dans la région, et appellent l'attention sur l'arrestation récente par les Forces de défense populaires de l'Ouganda de plusieurs combattants aguerris originaires du Soudan et de Tanzanie, alors qu'ils se procuraient du nitrate de potassium et des conteneurs pour fabriquer une bombe très puissante. Cela fait suite à une période durant laquelle les ADF n'ont perpétré aucun attentat à la bombe, que ce soit en République démocratique du Congo ou en Ouganda. Ont également été interceptés des combattants somaliens qui s'apprêtaient à transférer des connaissances et des technologies aux ADF.

32. Au Mozambique, la situation dans la province de Cabo Delgado est plus fluide à la suite d'un changement dans la situation en matière de sécurité. Les attentats soigneusement orchestrés par ASWJ ont connu une recrudescence. Le groupe compte 250 à 350 combattants et ne cherche plus à s'engager dans un conflit avec les villageois locaux mais privilégie les attaques contre les forces de défense du Mozambique. Au cours de la période considérée, les forces de défense du Mozambique ont perdu plus de 40 éléments au cours de quatre attaques, les pertes parmi les civils restant quant à elles relativement faibles. ASWJ a de nouveau cherché à élargir le théâtre du conflit, obligeant les forces mozambicaines et les forces déployées à se disperser à l'excès face à une résistance beaucoup plus faible en raison de la réduction des forces de la Mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe au Mozambique. Les tactiques d'ASWJ sont plus sophistiquées, calculées et bien exécutées, comme en témoigne l'attaque du 10 mai contre les forces mozambicaines et sud-africaines à Macomia. Les combattants se sont organisés en trois grands groupes d'une centaine d'hommes chacun, qui occupent et attaquent différents districts dans toute la province. Ces groupes se divisent ensuite en cellules de taille moyenne, composées de 30 à 50 combattants, qui concentrent leurs opérations sur les villes côtières, telles que Quissanga, des incursions dans le sud, à Chiúre et Ancuabe, et leur base traditionnelle à Macomia et dans ses environs. Des États Membres rapportent que le chef spirituel d'ASWJ, Abu Yasir Hassan, n'est plus à Cabo Delgado mais est retourné en République-Unie de Tanzanie avec son épouse.

Afrique de l'Est

33. Abdul Qadir Mumin (non inscrit sur la Liste) reste à la tête d'EILL en Somalie et du bureau Al-Karrar. Son adjoint à Al-Karrar est Abdulrahman Fahiye Isse (alias Abu Abdallah Al-Hashimi, alias Abu Musab al Sharqaw, non inscrit sur la Liste) qui a remplacé Bilal al-Sudani. Othman Salim est l'administrateur et Abu Jandal supervise l'immigration.

34. EILL en Somalie s'est repositionné sur le territoire somalien en accroissant de manière agressive la force physique du groupe. Après la mort de Bilal al-Sudani, EILL en Somalie a étendu sa stratégie de recrutement en Afrique de l'Est et du Nord. Des États Membres font état d'une augmentation du nombre de recrues en provenance de ces régions et du Yémen, actuellement estimé entre 300 et 500 combattants. Le recrutement s'appuie sur un réseau de sentinelles qui mettent les recrues potentielles en contact avec des logisticiens qui organisent et paient leur transfert du départ jusqu'à l'arrivée dans le Puntland. Plusieurs États Membres notent l'utilisation de transporteurs commerciaux transitant par les principales plateformes aériennes internationales à destination de l'Éthiopie. EILL en Somalie transfère ensuite les recrues vers l'un des camps d'entraînement de combattants terroristes étrangers, Buurta Istiqbaalka, dans les montagnes de Cal Miskaat dans le Puntland, en passant par Jijiga en Éthiopie et par le Somaliland. La croissance physique d'EILL en Somalie est liée au rôle financier grandissant que le groupe cherche à jouer en procurant des ressources financières à EILL-K et aux groupes africains qui lui sont affiliés.

35. Abdul Qadir Mumin, à la tête d'Al-Karrar, a pris des mesures pour renforcer l'infrastructure financière d'EIIL après la perte du réseau d'Al-Sudani. Des États Membres rapportent que Mumin s'est rendu au Yémen entre janvier et mars. Un État Membre a indiqué qu'Al-Karrar générait environ 360 000 dollars par mois. EIIL en Somalie a renforcé ses activités d'extorsion dans la région de Boosaaso en se concentrant sur les entreprises, les exportations et le secteur des transports maritimes. Il reproduit les méthodes d'imposition et d'extorsion illicites d'Al-Shabaab afin d'accroître les ressources du groupe, en taxant certaines activités commerciales, minières et marchandes, la production d'encens et les activités agricoles dans le Puntland. Des États Membres rapportent qu'EIIL en Somalie a pris de l'importance au sein du réseau mondial d'EIIL.

36. Les capacités financières et militaires accrues d'EIIL en Somalie lui permettent de défier plus efficacement les Chabab. Le premier affirme désormais son contrôle sur certaines zones, notamment les montagnes de Cal Miskaat et les zones avoisinant Boosaaso ; il prend de plus en plus part aux combats et a récemment tué plus de 50 combattants des Chabab.

37. Les Chabab demeurent résilients, déterminés à mener des opérations en Somalie et dans les pays voisins. Des États Membres notent qu'ils continuent à se projeter dans la région et au-delà en entretenant des relations avec des groupes affiliés à Al-Qaïda et avec des groupes extrémistes idéologiquement divergents, et font valoir le soutien financier constant des Chabab à AQPA.

38. Des États Membres observent qu'Ahmed Umar (alias Abu Ubaidah, SOi.014), qui dirige les Chabab, contrôle fermement le groupe malgré des informations faisant état de dissensions internes. L'unité chargée des opérations extérieures des Chabab, précédemment dirigée par Moalim Osman (non inscrit sur la Liste), reste un élément clé de la projection de la menace extérieure et joue un rôle essentiel dans les efforts déployés par les Chabab pour se procurer des armes de pointe. En outre, Abdiaziz Dubow (alias Maalim Ayman, SOi.019), l'un des principaux chefs des opérations extérieures pour l'Afrique de l'Est, qui aurait été visé par une frappe aérienne en décembre 2023, reste actif.

39. Plusieurs États Membres ont noté que les Chabab redoublent d'efforts pour recruter des combattants afin de contrer les offensives du Gouvernement fédéral somalien. Le groupe est déterminé à recruter des personnes dont les compétences en ingénierie leur permettront de modifier des drones, ainsi que des religieux pour diffuser la propagande. Ses capacités médiatiques et en matière de propagande se sont améliorées grâce à l'utilisation accrue des médias sociaux ; cependant, le Gouvernement s'est employé à désorganiser certaines plateformes numériques en bloquant plus de 25 sites Web des Chabab, 1 000 profils Facebook et 500 comptes TikTok.

Afrique du Nord

40. En Afrique du Nord, la menace émanant des groupes terroristes affiliés à EIIL (Daech) et à Al-Qaïda diminue du fait des opérations de lutte contre le terrorisme menées par des pays de la région. Jound el-Khilafa en Tunisie (JAK-T, QDe.167) poursuit ses activités de faible intensité, limitées aux zones montagneuses avec une faible capacité opérationnelle.

41. En Algérie, la pression des forces de sécurité sur les membres de groupes terroristes résiduels a considérablement réduit la capacité de combattre de ces derniers, les obligeant à se réfugier dans des zones reculées pour échapper aux opérations militaires ciblées. Au Maroc, les services de sécurité ont démantelé quatre cellules d'EIIL et arrêté 17 personnes, ce qui a permis de mettre au jour de multiples

tendances et complots : incitation à commettre des actes terroristes contre des infrastructures critiques et des institutions de sécurité, planification d'assassinats visant des responsables de la sécurité et des personnalités publiques, utilisation d'armes confisquées pour commettre des attentats, et utilisation de ressources en ligne pour s'initier aux techniques de maniement des armes à feu et à la fabrication d'engins explosifs improvisés.

42. En Libye, les opérations antiterroristes menées par les forces nationales ont considérablement réduit les activités d'EIIL et d'Al-Qaida. Début janvier 2024, les services de sécurité libyens ont annoncé l'arrestation de Hashem Abdul-Jawad Abu Sedra, le chef du groupe État islamique en Libye (Qde.165), qui a permis d'obtenir des renseignements cruciaux ayant conduit au démantèlement de multiples réseaux liés à EIIL.

43. Un État Membre note que plusieurs réseaux logistiques d'EIIL restent présents dans le sud-ouest de la Libye (Fezzan) et sont utilisés pour le transport de personnes, de véhicules et d'armes depuis le Soudan via le Tchad jusqu'à la zone des trois frontières entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Dans le même temps, dans le nord-est de la Libye, EIIL-Libye reste actif et se livre à des enlèvements contre rançon, y compris des enlèvements de trafiquants. Les services de renseignement libyens ont appréhendé trois ressortissants libyens recrutés pour se rendre au Mali afin de rejoindre les rangs de groupes terroristes inscrits sur la Liste. En mai, une autre cellule d'EIIL constituée de ressortissants syriens a été démantelée. Cette cellule était chargée d'aider des agents d'EIIL (Daech) depuis l'extérieur de la Libye, pour qu'ils puissent rejoindre l'organisation dans le pays, et de recruter des jeunes gens afin qu'ils rejoignent EIIL-Libye.

44. Certains États Membres estiment qu'EIIL-Libye compte entre 200 et 400 combattants actifs le long de l'axe Tchad-Niger. Un État Membre fait état de 400 combattants supplémentaires le long de l'axe soudanais, et autre fait observer que les dirigeants de l'« Armée du Sahara » (S/2023/95, par. 35) cherchent à accroître leurs revenus grâce à l'extraction illégale d'hydrocarbures et au trafic de ressources minérales. Al-Qaida en Libye maintient sa présence dans le Fezzan et dans le sud-ouest de la Libye, et compte 50 à 150 membres.

45. En Égypte, la menace d'Ansar Beit el-Maqdes (non inscrit sur la Liste) est contenue par la pression antiterroriste exercée par les forces de sécurité égyptiennes. Le groupe est privé de sources de revenus, les itinéraires de contrebande étant efficacement contrôlés. Sa force est aujourd'hui évaluée à quelques centaines de combattants, principalement des habitants du pays, qui évitent les confrontations directes.

B. L'Iraq et le Levant

46. Depuis janvier, EIIL (Daech) a accéléré la cadence de ses opérations en République arabe syrienne, mais l'a ralenti en Iraq, où il n'a infligé que des dégâts matériels et des pertes humaines limités. Les effectifs combinés d'EIIL (Daech) dans les deux pays sont actuellement de l'ordre de 1 500 à 3 000 combattants, l'organisation restant aux prises avec des pertes sur le champ de bataille, des désertions et des difficultés à recruter.

47. Le groupe a profité des conflits régionaux et d'un certain ralentissement de l'action antiterroriste pour étendre ses opérations et implanter des cellules dormantes dans les pays voisins. Certains États Membres notent qu'EIIL a exploité le conflit en Israël et à Gaza en recourant à la tromperie ; il a recruté en ligne et manipulé des personnes qui ne sont affiliées à aucun groupe pour commettre des attentats, sans

aucune référence à EIIL. Certaines de ces personnes ont été appréhendées dans un pays adjacent à la principale zone de conflit.

48. Le commandement central d'EIIL continue de développer sa structure de décision plus horizontale. La plupart des hauts dirigeants d'EIIL sont toujours en République arabe syrienne. La Direction générale des provinces compte désormais cinq grands bureaux régionaux fonctionnels et constitue le moteur du groupe, et plusieurs États Membres notent que le comité délégué continue de tenir compte de la lignée et d'autres qualifications avant de désigner le « calife ».

49. Les États Membres ont des avis divergents quant à l'identité du chef d'EIIL (Daech), Abu Hafis al-Hashimi al-Qurashi. Parmi les candidats possibles, Abdallah Makki Mosleh Al-Rafi'i (Iraqien, alias Abu Khadija, non inscrit sur la Liste, chef de bureaux en Iraq et en Syrie)¹ et Abdul Qadir Mumin (Somalien, non inscrit sur la Liste, chef du bureau Al-Karrar en Somalie) ont été identifiés, en raison de leurs positions clés au sein de la Direction générale des provinces et du commandement général d'EIIL. Le nom d'Ahmad Hamed Hussein al-Ithawi (Iraqien, alias Abu Muslim, Abu Hafis, non inscrit sur la Liste, chef adjoint d'EIIL en Iraq) a également été évoqué comme une possibilité, parmi d'autres.

50. Certains États Membres estimaient possible que le commandement d'EIIL passe à un dirigeant d'origine africaine, selon sa capacité d'adaptation, l'évolution des opérations et la nécessité de donner des moyens d'action aux dirigeants d'EIIL originaires d'Afrique. En revanche, d'autres États contestaient la possibilité de la nomination d'un dirigeant principal originaire de l'extérieur de la région irako-syrienne, en mettant l'accent sur l'importance stratégique et idéologique de celle-ci. Les deux postes les plus importants au sein d'EIIL sont celui du calife et celui du responsable de la Direction générale des provinces, et les candidats susmentionnés pourraient occuper l'un ou l'autre.

51. En République arabe syrienne, le mois de mars a connu l'un des niveaux de violence les plus élevés dans le désert central, Badiyé, depuis la chute du califat. L'activité a ensuite été partiellement contenue par l'intensification des opérations antiterroristes menées par le Gouvernement syrien et les forces alliées. Des États Membres attribuent la recrudescence temporaire des attaques d'EIIL à un détournement de la pression antiterroriste en raison des conflits régionaux et des tensions persistantes entre les Forces démocratiques syriennes (FDS) et les tribus de l'est du pays. Le groupe a renforcé ses réseaux dans le Badiyé en déplaçant des cellules constituées de 10 à 15 combattants. Les attaques d'EIIL sont le plus souvent peu sophistiquées et visent des positions militaires du Gouvernement syrien (autour de Soukhné et de Palmyre dans la province de Homs, et de Ressafé dans la province de Raqqa) et des civils, comme les bergers et les récolteurs de truffes.

52. À l'est, le groupe poursuit ses attaques éclairs dans les provinces rurales de Deïr el-Zor et de Hassaké, y compris pour tenter de libérer des membres qui se trouvent dans des centres de détention. En avril, une opération antiterroriste menée près de la prison de Sinaa a permis d'appréhender 40 membres d'EIIL. Les opérations des FDS soutenues par les forces alliées ont continué à cibler les principaux facilitateurs logistiques d'EIIL, comme Mohamed Atiyah (alias Abu Mahmud) en janvier. Dans le sud (Deraa et Soueïda), le groupe reste discret mais représente toujours une menace qui pourrait dépasser les frontières.

53. Hay'at Tahrir el-Cham (HTS) (QDe.137²) est le groupe terroriste prédominant dans le nord-ouest de la Syrie, et il n'a pas été observé de changement perceptible quant à ses effectifs. Le chef de HTS, Abu Mohammed al-Jawlani (QDi.317), gère

¹ Appelés bureaux Bilad al-Rafidayn et Al-Ard al-Mubaraká.

² Inscrit sur la Liste sous le nom de Al-Nusrah Front for the People of the Levant.

dans une large mesure les dissensions internes (S/2024/92, par. 54 et 55). Le groupe mène régulièrement des opérations visant les combattants d'EIIL dans les territoires qu'il contrôle et a indiqué avoir capturé une cellule d'EIIL responsable de l'assassinat par un kamikaze, le 4 avril, de Maysar Ali Musa Abdallah Al-Juburi (alias Abu Maria al-Qahtani, QDi.337).

54. HTS entend renforcer son aile militaire en établissant un centre d'opérations commun appelé « Communauté de Chahba » en collaboration avec des factions armées, notamment Ahrar el-Cham, le mouvement Nouredine Zanki et la « 50^e division ». Dans les zones qu'il contrôle, le groupe prend des initiatives civiles et introduit des cartes d'identité avec photographie et empreintes digitales, et cherche à convaincre les chefs des conseils de village d'accepter volontairement son autorité. Les manifestations incessantes à Edleb en réaction à la gouvernance drastique exercée par HTS et aux arrestations arbitraires auxquelles le groupe procède peuvent compromettre son autorité parmi les civils, ce qui pourrait renforcer d'autres groupes armés, notamment Hourras el-Din (HAD, non inscrit sur la Liste).

55. Le Mouvement islamique du Turkestan oriental (QDe.088), également connu sous le nom de Parti islamique du Turkestan (ETIM/TIP), en République arabe syrienne opère principalement dans la province d'Edleb, la partie nord-est de la province de Lattaquié, la partie nord de la province de Hama et la partie ouest de la province d'Alep. Il est dirigé par le commandant régional Kaiwusair (non inscrit sur la Liste), avec le concours de Zahid Qari et de Shaykh Touba, tous deux nommés en mars par le commandant en chef basé en Afghanistan, Abdul Haq (QDi.268). ETIM/TIP coopère avec HTS, ces groupes ayant mené conjointement des attaques contre des positions militaires syriennes à Edleb et Alep en mars. Il reçoit le soutien financier de HTS, exploite des entreprises commerciales dans des pays de la région, dont la Türkiye, pour générer des fonds et dispense à des terroristes étrangers une formation de plus en plus sophistiquée. Un État Membre signale qu'ETIM/TIP a multiplié les enregistrements audio et vidéo pour élargir son audience au niveau international, notamment pour encourager les musulmans à participer à des activités terroristes ; il fait également observer que certains membres du groupe pourraient être liés à EIIL (Daech).

56. HAD continue d'opérer principalement dans le sud-est d'Edleb et le nord de Lattaquié, avec un effectif de quelques milliers de combattants. Il se réactive discrètement, ses dirigeants demandant aux combattants de prendre des mesures de sécurité exceptionnelles pour éviter d'être repérés. Le groupe continue de privilégier une action locale, car il n'a pas réussi à réaliser ses aspirations à mener des attaques extérieures au début du conflit entre Gaza et Israël, en raison de difficultés opérationnelles et logistiques. Malgré les différences entre ces groupes, un État Membre a observé une collaboration ponctuelle et opportuniste entre HAD et HTS, le premier obtenant un soutien logistique du second pour lutter contre les forces gouvernementales syriennes.

57. En Iraq, hormis une brève intensification des opérations en janvier lors de la campagne « Tuez-les partout où vous les trouvez » puis fin mars pendant le ramadan, les activités d'EIIL restent largement contenues. Le groupe reste toutefois capable de mener des attaques sporadiques et percutantes. Il opère en petits détachements, n'excédant pas cinq membres dans les zones au relief difficile. Le modus operandi d'EIIL consiste à se livrer à des enlèvements contre rançon, à désorganiser les infrastructures et à cibler les forces de sécurité de manière sélective tout en évitant les confrontations directes.

58. Les opérations se poursuivent principalement à la périphérie de la région du Kurdistan en Iraq ainsi que dans la province d'Anbar, où les forces de sécurité irakiennes, les chefs tribaux et les civils sont pris pour cibles. Une attaque

relativement importante visant un avant-poste de l'armée s'est produite en mai dans une zone rurale située entre Salaheddin et Kirkouk, qui a fait une dizaine de victimes parmi les forces de sécurité. L'ouest d'Anbar, en particulier Routba et le désert de Raoua, reste un sanctuaire et une zone opérationnelle d'importance, qui tire profit de la contrebande de part et d'autre de la frontière irako-syrienne.

59. EIIL en Iraq est toujours dirigé par Jasim Khalaf Dawud Ramiz al-Mazroui'i (alias Abu Abd al-Qader, non inscrit sur la Liste), qui supervise 9 unités géographiques et 11 unités administratives. Le groupe a renforcé son unité économique et chargé ses membres de créer une base de données de cibles potentielles à des fins d'extorsion. EIIL en Iraq intensifie les opérations de criminalité organisée pour se procurer des fonds supplémentaires.

C. Péninsule arabique

60. Le 10 mars, AQPA a annoncé la mort de son chef, le ressortissant saoudien Khalid Batarfi. Le groupe a retardé la date de cette annonce pour la faire coïncider avec le premier jour du ramadan. La mort de Batarfi constitue un revers important pour AQPA. La plupart des États Membres l'attribuent à une maladie chronique, mais un État Membre évoque la possibilité d'un empoisonnement. Khaled Mohammed Salahaldin Zidane, fils de Sayf al-Adl (QDi.001), a également péri autour de la même période, lors de l'incendie de sa maison dans la province de Mareb. Zidane jouait un rôle clé dans les opérations médiatiques d'AQPA et collaborait avec Sayf al-Adl pour renforcer la présence d'Al-Qaida au Yémen. Sa mort risque de réduire l'influence de Sayf al-Adl sur AQPA et de pousser Al-Qaida à revoir sa stratégie au Yémen. Deux hauts responsables des opérations sur le terrain sont également décédés. Quelques États Membres ont avancé que certains de ces décès pourraient être survenus dans des circonstances mystérieuses ou être le résultat de conflits internes.

61. AQPA a nommé Saad ben Atef al-Awlaki (Yéménite, non inscrit sur la Liste) comme successeur de Batarfi après des délibérations entre les différentes factions. La plupart des États Membres estiment que la stratégie d'Al-Awlaki s'alignera largement sur celle de Batarfi (S/2023/549, par. 58). Ses antécédents militaires, ses qualités de dirigeant et ses appuis tribaux plus solides, en particulier à Chaboua, assureront probablement une transition sans heurts, contribueront à revitaliser AQPA et renforceront les capacités opérationnelles extérieures dans la région et au-delà. Certains États Membres notent des relations potentiellement tendues entre Al-Awlaki et Sayf al-Adl quant à la question des houthistes, et le fait qu'Al-Awlaki tente de limiter le rôle des membres égyptiens d'AQPA.

62. Les opérations militaires d'AQPA ont été légèrement moins nombreuses au cours de la période considérée. Les attaques restent concentrées dans les provinces méridionales d'Abiyan et de Chaboua, et sont principalement effectuées au moyen d'engins explosifs improvisés et, parfois, de systèmes d'aéronef non habité armés. AQPA entend reprendre des zones dans la province de Beïda, notamment Qifa, qui est importante pour la fabrication d'armes. Il reste intéressé par l'acquisition de systèmes d'aéronef non habité dotés d'une technologie supérieure et à longue portée. Il entend également renforcer ses capacités maritimes en mettant au point des bateaux armés sans pilote.

63. Des États Membres continuent de considérer les productions médiatiques d'AQPA comme une grande menace en termes de radicalisation. Profitant du conflit à Gaza et en Israël, le groupe a relancé la publication de « *Inspire* », appelant des acteurs isolés à commettre des attentats en Occident. AQPA cherche à atteindre un public plus large et plus jeune en lançant des « *Inspire Tweets* » brefs et attrayants publiés par les médias d'al-Malahem. Le cadre médiatique du groupe reste fort, avec

des membres influents tels que Ibrahim Ahmed Mahmud al-Qawsi (alias Khubayb Al-Sudani, non inscrit sur la Liste). Un État Membre a noté qu'AQPA reçoit un soutien extérieur qui améliore sa production médiatique.

64. Les effectifs d'AQPA restent d'environ 2 000 à 3 000 combattants. Des tous les groupes affiliés à Al-Qaida, c'est AQPA qui entretient les relations les plus étroites avec les Chabab ; tous deux collaborent à la contrebande d'armes, aux déplacements des membres entre le Yémen et l'Afrique, ainsi qu'aux finances. Un État Membre note que le port de Chaqra à Abiyan continue d'être utilisé pour la contrebande et le transit avec la Somalie. En outre, certains États relèvent une coordination opportuniste de faible niveau entre AQPA et les houthistes. Un État Membre a noté que les houthistes fournissaient des armes et des fonds à AQPA à Abiyan, livrés depuis la province de Beïda, afin de parvenir à des objectifs communs dans les provinces du sud. Un autre a souligné la libération par les houthistes, en mars, d'un membre d'AQPA, Sami Dayan, mettant en évidence le rôle de celui-ci dans les activités récentes d'AQPA à Abiyan.

65. Les effectifs du groupe État islamique d'Iraq et du Levant-Yémen (EIIL-Yémen, QDe.166) restent très limités et seraient de 100 à 150 combattants selon les estimations. Un État Membre a indiqué qu'EIIL-Yémen a organisé des réunions pour se réorganiser et qu'il a l'intention d'établir des camps à Hadramout, Mahra et Chaboua. Certains États Membres font état d'un soutien apporté à EIIL-Somalie via le Yémen, par exemple en lui fournissant des systèmes d'aéronef non habité pour des mises à l'essai ainsi que des armes, dont certaines ont été acquises par des membres somaliens d'EIIL à Moukalla, un port de transit. Dans les États du Conseil de coopération du Golfe, les forces de sécurité koweïtiennes ont appréhendé des personnes affiliées à EIIL (Daech) qui prévoient de prendre pour cible une mosquée chiite.

D. Europe

66. Les niveaux de menace terroriste ont augmenté dans toute l'Europe à la suite de l'attentat perpétré au Crocus City Hall, près de Moscou, et revendiqué par EIIL. L'intensification de la propagande peut inciter des acteurs à attaquer des cibles molles, notamment à l'occasion de manifestations sportives en Europe, en particulier les Jeux olympiques de Paris.

67. Les États européens estiment aujourd'hui qu'EIIL-K représente la plus grande menace terroriste extérieure pour l'Europe. Les nombreuses opérations menées contre EIIL-K en Allemagne, en Belgique, en Espagne, en France, au Royaume des Pays-Bas, en Suède et en Türkiye, et la détection de tentatives d'actes terroristes en cours de planification en Allemagne, en Autriche, en Espagne, en France et en Türkiye, témoignent de la volonté renouvelée du groupe, de la multiplication de ses efforts et de sa capacité potentielle de perpétrer des attentats de grande ampleur sur le sol européen. Bien que plusieurs cellules d'EIIL-K aient été démantelées en Europe, les agents venus d'Afghanistan et d'Asie centrale continuent de bénéficier d'un soutien logistique et financier. La capacité du groupe de frapper dans les pays dépend de l'étendue de ces réseaux de résidents et de leur accès à des armes, ainsi que du niveau d'entraînement militaire des agents, de leur capacité d'échapper aux mesures antiterroristes et de l'identification de cibles viables et proportionnées. Il est à prévoir que d'autres complots peu sophistiqués seront ourdis en Europe au cours de l'année à venir. Certains États Membres européens ont avancé des parallèles avec le scénario de la menace terroriste de 2015 à 2017.

68. EIIL-K s'appuie sur des réseaux de facilitateurs entre l'Afghanistan et la Türkiye, capables de déplacer des agents de l'Asie centrale et de l'Afghanistan vers l'Europe pour mener des opérations extérieures.

69. Les commanditaires d'EIIL-K qui se trouvent en Afghanistan sont dirigés par Abu Manzar (ressortissant tadjik, non inscrit sur la Liste) suite à l'arrestation par les autorités turques de Khukumatov Shamil Dodihudoevich (ressortissant tadjik, alias Abu Miskin, non inscrit sur la Liste) en juin 2023. Un État Membre note la présence de « super-connecteurs » clandestins qui exploitent la Türkiye pour former des réseaux et des cellules en Europe. Un autre a observé des liens étroits entre des réseaux communiquant en russe et dans les langues de pays d'Asie centrale d'une part et des plateformes logistiques en Türkiye et dans des pays de transit comme l'Ukraine d'autre part. Selon un État Membre, EIIL-K s'intéresse aux diasporas afghanes et d'Asie centrale en Europe dont les membres sont des recrues potentielles, y compris les voyageurs en provenance d'Afghanistan et d'Ukraine et à destination de l'Europe, qui demandent l'asile ou le statut de réfugié. Ismatullah Khalozai (Afghan, non inscrit sur la Liste) supervise les finances du groupe en Europe pour le trafic de migrants.

70. Certains États Membres attribuent la responsabilité de l'attaque armée menée le 28 janvier 2024 contre l'église Santa Maria d'Istanbul à la brigade Salman al-Farisi, affiliée à EIIL, qui opère en Türkiye. En février 2024, les forces de sécurité turques ont arrêté 16 personnes originaires d'Asie centrale, du Caucase et d'Afghanistan liées à EIIL-K. Elles ont également déjoué six attentats terroristes potentiels. En riposte à ces opérations, le groupe a déplacé certains de ses membres et agents principaux et changé de moyens de communication.

71. Plusieurs États Membres ont tourné les projecteurs vers le sanctuaire que constitue la région syrienne de Badia, où se trouvent des camps d'entraînement d'EIIL. Dans cette région, EIIL bénéficie de moyens matériels et d'une liberté d'action pour planifier ses opérations, et compte sur ses cadres pour recruter et coordonner des agents déjà présents en Europe, et sur des combattants expérimentés prêts à quitter la Syrie et l'Iraq pour commettre des actes de terrorisme sur le sol européen. Un État Membre note que des réseaux de longue date d'EIIL, qui soutenaient auparavant EIIL en République arabe syrienne, ont été activés pour apporter un soutien aux agents d'EIIL-K en Europe.

72. Les enquêtes européennes illustrent le caractère global et interconnecté de la facilitation d'EIIL. En mars, deux Afghans ont été arrêtés en Allemagne et accusés de préparer un attentat à l'arme à feu contre le parlement suédois. En mars également, la Garde civile espagnole a arrêté à Barcelone une personne qui avait entraîné quatre membres d'une cellule d'EIIL-K démantelée en mars en Suède, démontrant ainsi des liens avec une autre personne détenue en décembre 2023 au Canada et qui projetait de mener une attaque. En juin, la Garde civile espagnole a mené une opération multinationale, arrêtant neuf personnes et démantelant l'un des plus grands réseaux médiatiques d'EIIL en Europe, qui utilisait des serveurs opérant en Allemagne, en Espagne, aux États-Unis d'Amérique, en Islande et au Royaume des Pays-Bas et soutenait de multiples médias pour diffuser de la propagande et des messages incitant à des attaques terroristes dans plus de 30 langues, y compris en bahasa indonesia et en pachto.

E. Asie

Asie centrale et Asie du Sud

73. Des États Membres se disent toujours préoccupés par le fait que le terrorisme émanant de l'Afghanistan sera un facteur d'insécurité dans la région et au-delà dans

la plupart des cas de figure (voir S/2024/499). EIIL-K reste la menace la plus grave dans la région, projetant la terreur au-delà de l'Afghanistan, tandis qu'Al-Qaida (QDe.004) fait preuve de patience stratégique, donnant la priorité à ses relations avec les Taliban. Malgré les tentatives de ces derniers d'exercer un contrôle sur Al-Qaida, une plus grande collaboration entre les groupes affiliés à Al-Qaida et à TTP pourrait transformer celui-ci en une « menace extrarégionale ».

74. Certains États Membres estiment qu'EIIL-K est passé de 4 000 à 6 000 combattants, malgré la perte de territoires et l'attrition du commandement, tandis que d'autres estiment que ses effectifs restent de 2 000 à 3 500 hommes. La stratégie d'EIIL-K consistant à s'intégrer clandestinement dans des groupes affiliés à Al-Qaida rend difficile l'estimation précise des chiffres et la détermination du groupe auquel les combattants sont fidèles. Sanaullah Ghaffari (QDi.431) reste le chef de file ; Abu Ahmad al-Madani (Iraqien, non inscrit sur la Liste) commande l'unité chargée des opérations extérieures d'EIIL-K, active dans les régions de Kounar et du Nourestan, dans le nord de l'Afghanistan, et en République islamique d'Iran.

75. EIIL-K a affiné ses capacités financières et logistiques et intensifié ses efforts de recrutement. Qari Rafi Ullah (Afghan, non inscrit sur la Liste) gère les finances du groupe en Afghanistan, et Abu Tamim al-Kurdi³ (non inscrit sur la Liste) dirige le bureau Al-Siddiq. Il reçoit de l'argent notamment depuis la Somalie via le Yémen, avec l'aide du bureau Al-Karrar, qui permet de mettre les dirigeants d'EIIL-K en relation avec de nouvelles recrues originaires d'Asie centrale. Les efforts de recrutement et de radicalisation en ligne axés sur les communautés tadjikes et, dans une moindre mesure, ouzbèkes, encouragent les recrues potentielles à commettre des attentats hors d'Afghanistan. Les principales voies d'accès à l'Afghanistan pour les nouvelles recrues passent par l'Asie centrale, la Türkiye et la République islamique d'Iran.

76. EIIL-K a déplacé une partie de son personnel hors de sa principale zone d'activité de Kounar et de Nangarhar, certaines factions migrant vers les provinces de Badakhchan, du Hérat et de Nimroz, et a adopté une stratégie de guerre asymétrique mieux adaptée aux conditions locales et visant à résister à la pression des Taliban. Les unités opérationnelles d'EIIL-K sont très compartimentées afin de préserver la résilience du groupe malgré des pertes constantes. EIIL-K aspire à contrôler le territoire afghan pour s'infiltrer dans les pays voisins et étendre la menace terroriste à l'Asie centrale, à la Fédération de Russie et à la République islamique d'Iran.

77. En réponse aux taux d'attrition élevés, EIIL-K a limité les opérations à fort impact à l'intérieur de l'Afghanistan à des cibles molles (par exemple, des combattants talibans faisant la queue devant un bureau de banque à Kandahar et des touristes occidentaux à Bamiyan), et a privilégié les opérations extérieures, encourageant les membres de la diaspora d'Asie centrale à se rendre en Europe et en Fédération de Russie, ainsi que dans d'autres pays. Plusieurs États Membres ont estimé que si la structure centrale d'EIIL-K a revendiqué les attentats de Kerman et de Moscou, EIIL-K a fourni des combattants, des fonds et un entraînement aux auteurs de ces deux opérations (voir S/2024/449, par. 51 à 53). Bien qu'il ne soit pas en mesure de mener des attaques à grande échelle en Inde, EIIL-K cherche à recruter des acteurs isolés par l'intermédiaire de ses agents basés en Inde et a publié une brochure en ourdou qui amplifie l'antagonisme hindou-musulman et expose sa stratégie à l'égard de l'Inde. Un État Membre a signalé une affiliation entre EIIL-K et Jeïch el-Adl (non inscrit sur la Liste), le premier fournisseur des kamikazes au second pour ses opérations, y compris l'attaque du 2 avril contre des postes militaires à Rasak et Chabahar dans la province du Sistan-Baloutchistan, en République islamique d'Iran.

³ Peut-être un alias d'Abu Ahmad al-Madani, voir par. 75 ci-dessus et S/2022/547, par. 70.

78. EIL-K perçoit les Taliban comme un ennemi idéologique et s'oppose à la notion de gouvernance talibane centrée sur les Pachtounes (S/2024/499). Le discours du groupe vise à réduire la crédibilité des Taliban aux yeux de la population afghane et à créer des lignes de fracture sectaires, en promouvant l'idée que les Taliban ont dévié des principes islamiques, tout en se présentant lui-même comme faisant progresser le « grand Khorasan ». Des États Membres considèrent qu'à court terme, EIL-K préservera l'état de préparation au combat, augmentera les recettes et favorisera le recrutement en attirant des renégats d'autres groupes terroristes et des Taliban. EIL-K recrute également des personnes désabusées inconnues des services de sécurité et de renseignement. À moyen terme, le groupe poursuivra ses attaques à faible impact, combinées à des opérations sporadiques à fort impact contre des cibles molles, afin de renforcer sa propagande médiatique, de saper les intérêts économiques et politiques et d'humilier les Taliban. À long terme, il s'efforcera d'entraîner l'Afghanistan dans la tourmente et de prendre et conserver le contrôle du territoire tout en s'étendant aux pays du nord de la région et au-delà.

79. Le statut, la présence et la force d'Al-Qaida en Afghanistan n'ont pas changé et demeurent à l'état latent (S/2024/92, par. 73). Al-Qaida reste strictement hiérarchisée, Sayf al-Adl étant le chef de facto ; les groupes qui lui sont affiliés jouissent d'une plus grande autonomie opérationnelle mais demandent toujours l'autorisation de leurs chefs pour les décisions critiques. Hassan Al-Waili (non inscrit sur la Liste) a remplacé le défunt dirigeant libyen Atiyatullah al-Libi pour assurer la liaison avec les groupes régionaux affiliés à Al-Qaida. Un État Membre a signalé que Sayf al-Adl, Abu Jaffar al-Masri (non inscrit sur la Liste) et Abu Yasser al-Masri (non inscrit sur la Liste) donnaient l'ordre d'activer des cellules en Iraq par l'intermédiaire de Sayfullah Somali (non inscrit sur la Liste) et de Sher Hafiz (non inscrit sur la Liste), et en Europe par l'intermédiaire d'Abu al-Obaida (Syrien, non inscrit sur la Liste), ainsi qu'en Libye et en Syrie.

80. Bien qu'elle n'ait pas actuellement la capacité de mener des opérations de grande envergure à l'extérieur, Al-Qaida cherche à resserrer sa coopération avec des organisations terroristes régionales d'origine non afghane telles qu'ETIM/TIP, le Mouvement islamique d'Ouzbékistan (QDe.010) et Jamaat Ansarullah (JA, non inscrit sur la Liste) en vue d'une expansion vers l'Asie centrale. Le groupe poursuit secrètement ses activités de réorganisation et d'entraînement, ainsi que de nouveaux déplacements du Moyen-Orient vers l'Afghanistan, via Machhad et Zabol, en passant par Zaranj dans la province de Nimroz et Islam Qala-e et Toraghondi dans la province du Hérat. Plusieurs États Membres ont noté l'arrivée récente à Kounar et au Nourestan de commandants d'Al-Qaida de souche arabe qui opéraient auparavant en Afghanistan et avaient des liens historiques avec les Taliban, ainsi que la présence d'Abu Hamza al-Anbari al-Iraqi (non inscrit sur la Liste) dans les provinces de Ouardak et de Sar-e Pol. Des membres d'AQPA, Abd al-Qadir al-Masri (non inscrit sur la Liste) et Ali Umar al-Kurdi (non inscrit sur la Liste), auraient émigré du Yémen vers l'Afghanistan. Abdelazim Ben Ali (Libyen, non inscrit sur la Liste) est un conseiller du Ministre de l'intérieur par intérim des Taliban, Sirajuddin Haqqani (TAi.144).

81. TTP dispose d'un effectif estimé entre 6 000 et 6 500 combattants, accompagnés d'environ 14 000 membres de leurs familles. Noor Wali Mehsud (QDi.427) en reste le chef, et Qari Amjad (non inscrit sur la Liste) serait son adjoint.

82. Avec l'assentiment et parfois le soutien des Taliban, TTP a intensifié les attentats à l'intérieur du Pakistan (plus de 800 au cours de la période considérée), principalement contre des installations militaires (S/2024/449). Les camps de TTP auxquels participent Al-Qaida et les Taliban privilégient l'entraînement de combattants afghans locaux et d'agents de TTP. Plusieurs États Membres rapportent

qu'Abu Ikhlas-al Masri (non inscrit sur la Liste), une figure d'Al-Qaida, collabore activement avec Jamaat-ul-Ahrar (QDe.152) pour fournir des kamikazes à TTP dans la province de Kounar. Deux États Membres ont noté la responsabilité de TTP dans l'attentat du 26 mars contre des ressortissants chinois travaillant sur un projet de barrage hydroélectrique près de Besham, dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, au Pakistan. Le soutien et la collaboration entre TTP, les Taliban et Al-Qaida dans le sous-continent indien (AQSI, non inscrit sur la Liste) se sont renforcés ; tous trois partagent des effectifs et des camps d'entraînement en Afghanistan et mènent des attaques plus meurtrières sous la bannière de Tehrik-e Jihad Pakistan (TJP, non inscrit sur la Liste). TTP pourrait donc se transformer en une organisation faïtière pour d'autres groupes terroristes. À moyen terme, une fusion potentielle de TTP et d'AQSI pourrait aggraver la menace contre le Pakistan, et tôt ou tard contre l'Inde, le Myanmar et le Bangladesh.

83. Le statut d'ETIM/TIP en Afghanistan n'a guère évolué depuis le rapport le plus récent de l'Équipe de surveillance (S/2024/449). ETIM/TIP et Jeïch el-Adl (non inscrit sur la Liste) auraient planifié et exécuté conjointement des attentats contre des intérêts chinois au Pakistan. Plusieurs États Membres ont fait part de l'inquiétude que leur inspirent les efforts déployés par EIIL-K pour recruter des cadres d'ETIM/TIP (S/2024/92, par. 84), en particulier s'ils sont freinés par les Taliban.

84. Deux États Membres notent que la brigade Majid (non inscrite sur la Liste) a revendiqué la responsabilité de l'attentat du 2 mars contre le complexe portuaire de Gwadar et de l'attentat du 26 mars contre la base aéronavale de Turbat au Pakistan, perpétrés pour mettre en garde les investisseurs étrangers afin qu'ils se retirent complètement. Un État Membre a indiqué qu'Al-Qaida encourageait la coopération entre TTP et la brigade Majid, et un autre s'est dit préoccupé par le fait que tout lien futur entre TTP, la brigade Majid et EIIL-K en Afghanistan pourrait entraîner une multiplication des attentats au Baloutchistan et dans le Sind, au Pakistan.

Asie du Sud-Est

85. Les menaces émanant d'EIIL (Daech), d'Al-Qaida et des groupes qui leur sont affiliés ont été en grande partie étouffées en Asie du Sud-Est, les opérations antiterroristes des services de sécurité régionaux ayant permis de faire obstacle aux attentats. Il subsiste toutefois des risques de résurgence.

86. Des États Membres font observer la nature intrarégionale des menaces terroristes en Asie du Sud-Est et la manière dont les groupes affiliés à EIIL (Daech) et à Al-Qaida ressemblent aux groupes d'autres régions et s'en distinguent. Les similitudes incluent la nature décentralisée des groupes alignés sur Daech et leur plus grande autonomie d'action. Toutefois, les dirigeants et les responsables d'Asie du Sud-Est sont motivés par des revendications locales plutôt que par l'idéologie fondamentale d'Al-Qaida ou d'EIIL (Daech). On observe en outre dans la région une implication disproportionnée des femmes et des enfants dans des activités terroristes, qu'il s'agisse de rôles de soutien ou de l'exécution d'actes terroristes. Certains membres importants de Jemaah Islamiyah (JI, QDe.092), aligné sur Al-Qaida, ont changé de tactique et se concentrent de plus en plus sur la participation aux processus politiques locaux.

87. L'utilisation croissante d'Internet et des médias sociaux par des groupes locaux affiliés à EIIL (Daech) et à Al-Qaida à des fins de propagande suscite de vives inquiétudes parmi les États de la région. Dans ce contexte, les discours concernant la situation en Israël et à Gaza depuis le 7 octobre étaient vus comme amplifiés et exploités par la propagande d'Al-Qaida, mais n'ont pas augmenté de manière significative la menace dans la région.

88. À la fin de 2023, en Malaisie, le commandement des services de sécurité du Sabah oriental a fait état de la capture de cinq membres du Groupe Abou Sayyaf (QDe.001) qui s'étaient réfugiés dans le Sabah. Un acteur isolé a mené l'attentat perpétré à Johor, en Malaisie, le 17 mai, inspiré par EIIL.

89. Les Philippines ont subi depuis janvier des attentats sporadiques, attribués à des personnes inspirées par EIIL, plutôt que dirigées par le groupe État islamique d'Iraq et du Levant en Asie du Sud-Est (EIIL-ASE) (QDe.169), également connu sous le nom de Dawlatul Islamiyah Waliyatul Mashriq). Plusieurs États Membres ont rapporté qu'Ismael Abdulmalik (alias Abu Turaiife, non inscrit sur la Liste), chef d'une faction des Combattants islamiques pour la libération du Bangsamoro (BIFF, non inscrits sur la Liste) dans le sud des Philippines, était le chef d'EIIL-ASE ; ni son arrestation ni son décès n'ont pu être confirmés.

90. En février, dans le sud des Philippines, les forces armées ont déclaré avoir tué le dirigeant d'EIIL-ASE responsable de l'attentat de décembre 2023 contre une église catholique à Marawi, et avoir arrêté Myrna Ajijul Mabanza (QDi.413) pour financement d'actes terroristes. Le chef du groupe Maute est la matriarche de la famille, Ominta Romato Maute (non inscrite sur la Liste), qui a été condamnée à 40 ans de prison. Un État Membre a noté qu'une cellule d'EIIL-ASE reste active, comme en témoignent les informations publiées par les organes de propagande d'EIIL qui continuent de faire état d'attentats à la bombe.

91. Le Groupe Abou Sayyaf (QDe.001) semble très affaibli après qu'au moins 19 de ses membres se sont rendus entre janvier et mars. Cela a permis aux autorités locales d'affirmer que le groupe avait été démantelé.

92. Aucun attentat n'a été perpétré en Indonésie depuis 2011, mais les autorités font état de la détention de plus de 150 personnes avant les élections de novembre 2023, pour la plupart des membres de Jamaah Ansharut Daulah (JAD, QDe.164) et de Mujahidin Indonesian Timor (MIT, QDe.150), tous deux affiliés à EIIL. MIT a été en grande partie démantelé, mais la plupart de ses membres n'ont été condamnés qu'à des peines de prison de deux à trois ans et il faudra davantage de temps pour confirmer que le groupe ne se reconstituera pas. Plus de 20 membres de Jemaah Islamiya ont été arrêtés au cours des deux premiers mois de 2024.

III. Évaluation de l'impact

A. Résolutions 2199 (2015) et 2462 (2019) sur le financement du terrorisme

93. Al-Qaida et EIIL (Daech) cherchent continuellement de nouveaux moyens de lever et de transférer des fonds. Des États Membres notent que les sources traditionnelles de revenus illégaux (enlèvements contre rançon, impôts, extorsion, trafic, produits pétroliers et dons) et les investissements dans certaines entreprises commerciales perdurent. Un État Membre a fait état de l'exploitation de sociétés de paris *offshore* permettant de télécharger et d'encaisser des fonds de manière anonyme. Des plateformes en ligne sont utilisées par des groupes terroristes pour transférer des fonds vers des pays limitrophes de l'Iraq et de la République arabe syrienne.

94. Des États Membres font état d'une utilisation croissante des services de messagerie des médias sociaux, du financement participatif et des applications mobiles, qui contiennent souvent des vidéos faisant la promotion de l'extrémisme religieux et encourageant les dons. Des instructions détaillées concernant les paiements effectués en enregistrant et en réapprovisionnant des portefeuilles numériques sont régulièrement fournies aux fins du transfert d'argent au moyen de

cryptomonnaies. Un État Membre a noté que des groupes terroristes inscrits sur la Liste préconisent des évaluations préliminaires obligatoires de la charia pour déterminer si l'utilisation d'une quelconque cryptomonnaie est autorisée. Des chaînes spécialisées telles que CryptoHalal et Umma Crypto ont été ouvertes sur l'application Telegram pour permettre aux modérateurs de chaînes de contrôler l'acquisition par les sympathisants de monnaies convertibles spécifiques et de recevoir des informations sur les fonds qu'ils détiennent.

95. Cette expansion de l'utilisation des plateformes numériques par EIIL est une source de préoccupation croissante pour les États Membres. Diverses plateformes d'échange de cryptomonnaies, plateformes de jeux, porte-monnaie électroniques et cryptomonnaies stables sont utilisés pour lever et transférer des fonds. Un État Membre a noté que si les passeurs de fonds et le *hawala* sont des moyens privilégiés de transférer des fonds dans les zones de conflit, EIIL a sciemment jeté son dévolu sur les cryptomonnaies et les systèmes de paiement en ligne. Le recours accru à des méthodes numériques comme les portefeuilles électroniques, la vente de cartes prépayées pour téléphone cellulaire et l'utilisation de cryptomonnaies devrait devenir encore plus généralisé et manifeste. Un autre État Membre note que les services de paiement par téléphone mobile continuent d'être utilisés.

96. Plusieurs États Membres notent l'utilisation croissante de cryptomonnaies offrant un anonymat accru (également appelées « cryptomonnaies anonymes ») par EIIL et les groupes qui lui sont affiliés, en particulier de Monero – une cryptomonnaie qui utilise des technologies cryptographiques conçues pour obscurcir les détails des transactions. À titre d'exemple, EIIL-K a lancé en octobre 2023 sa première campagne de collecte de dons avec un code QR lié à une adresse de portefeuille Monero, annoncée dans son magazine d'information, *Voice of Khurasan*, et l'a ensuite régulièrement communiqué. Le 12 novembre 2023, des fichiers photographiques contenant des informations sur l'utilisation de Monero ont été partagés sur la chaîne Media de Telegram (affiliée à EIIL). Un autre message Telegram publié sur la plateforme *Cyber Da'wah* (également affiliée à EIIL) a sollicité des contributions financières en donnant une adresse de portefeuille Monero avec un code QR.

97. Le fait qu'il a été dit que Monero est utilisé par des acteurs illicites ou qu'existent des exigences réglementaires dans certaines juridictions a conduit certaines plateformes d'échange de cryptomonnaies à refuser de l'inscrire ou d'inscrire à la cote d'autres cryptomonnaies offrant un anonymat accru, ce qui rend plus difficile pour les utilisateurs d'échanger le Monero contre des devises fiduciaires ou d'autres cryptomonnaies, par rapport à des cryptomonnaies plus facilement disponibles et convertibles. De nombreux États Membres exigent que les prestataires de services liés aux actifs virtuels enregistrés ou agréés gèrent et atténuent les risques liés à l'utilisation de technologies ou de mécanismes renforçant l'anonymat, tels que les cryptomonnaies offrant un anonymat accru, s'ils choisissent de les proposer.

98. Notant la connectivité financière entre les groupes affiliés à EIIL, des États Membres ont souligné l'importance des revenus générés par les groupes qui lui sont affiliés en Afrique, qui sont considérés comme moins susceptibles d'être désorganisés, en partie parce qu'ils dépendent de canaux informels et de sources illicites. Les groupes affiliés à EIIL bénéficient de revenus provenant d'EIIL en Somalie, qui est la principale source de revenus de l'organisation dans son ensemble.

99. Un État Membre rapporte qu'EIIL-K a reçu 2,5 millions de dollars en 2023, dont une partie pourrait avoir été utilisée aux fins de l'attentat de Crocus City ; un autre a noté qu'un million de dollars ont été versés au groupe pour le seul mois de décembre 2023. L'Équipe de surveillance a déjà signalé le versement de 2 millions de dollars de dons par certains pays occidentaux au profit d'EIIL-K sur la chaîne de blocs Tron (S/2024/92, par. 68).

B. Résolution 2347 (2017) sur le patrimoine culturel

100. Certains États Membres se sont dits préoccupés par l'utilisation de cryptomonnaies offrant un anonymat accru dans le secteur de l'art pour financer le terrorisme, en partie en raison des défis liés à ce marché numérique très peu réglementé.

101. Aucun fait spécifique n'a été signalé au cours de la période considérée. Bien que des liens aient été observés entre les réseaux criminels organisés transnationaux et les organisations terroristes s'agissant du trafic de biens culturels, tous les cas de trafic signalés concernaient exclusivement des réseaux criminels organisés. Il est difficile de déterminer si EIIL (Daech) a toujours accès aux objets culturels mis en cache en Iraq et en République arabe syrienne, dont il pourrait dans l'avenir chercher à tirer des revenus.

C. Résolution 2396 (2017) sur les combattants terroristes étrangers, les revenants et les relocalisés

102. Les États Membres restent très préoccupés par la situation relative aux combattants terroristes étrangers, en particulier dans les camps et les prisons du nord-est de la République arabe syrienne (S/2024/92, par. 105). Les rapatriements se sont poursuivis et certains pays, comme l'Iraq, ont intensifié les retours. Les données relatives au nombre total de personnes qui se trouvent encore dans des camps et des prisons ne sont pas fiables (les chiffres varient entre 35 000 à 45 000 selon les estimations). Il n'existe toujours pas de programme international cohérent pour rapatrier les habitants et certains États Membres se sont inquiétés du fait que l'augmentation du nombre de rapatriés et les efforts déployés pour les déradicaliser et les réintégrer ont créé de nouveaux problèmes de sécurité. Parfois, les données biométriques ne sont partagées ni au niveau international ni entre les autorités nationales. Les détails concernant le lieu de naissance en République arabe syrienne ou la nationalité sont parfois omis dans les nouveaux documents délivrés. Il est donc difficile de suivre les rapatriés lorsqu'ils voyagent à l'étranger. Bien que le pourcentage de ceux qui représentent une menace puisse être faible, leur nombre pourrait être important.

103. Outre les camps, un État Membre note que les prisons constituent un problème plus important, un grand nombre de personnes étant détenues sans jugement pendant six ou sept ans. Il reste environ 9 000 détenus membres d'EIIL (Daech) (dont 2 000 combattants étrangers) et le groupe continue d'essayer de libérer des prisonniers. Des États Membres rapportent que des personnes ont été sorties clandestinement des camps contre un paiement d'environ 2 000 dollars et notent par ailleurs plusieurs tentatives d'évasion. EIIL (Daech) reste en mesure de collecter des fonds en République arabe syrienne, et un État Membre a fait état d'une collecte d'un montant de 45 000 dollars en avril 2024, géré par des membres féminins d'EIIL dans le camp de Hol.

104. Bien qu'il n'y ait pas de mouvement à grande échelle de combattants terroristes étrangers vers l'Afrique et que la situation ne soit pas comparable à celle de la République arabe syrienne, des États Membres notent que ce phénomène existe bien et qu'il doit être surveillé de près. Les combattants exploitent les faiblesses de la gouvernance et le transfert de capacités constitue un risque. Les mouvements de combattants africains à l'intérieur du continent se poursuivent et des États Membres ont également noté des mouvements vers et à travers le Yémen.

105. La situation en Afghanistan est plus préoccupante. Plusieurs États Membres constatent une augmentation du nombre de voyageurs de nationalité arabe et de pays

d'Asie centrale qui se rendent en Afghanistan, ainsi que de ressortissants indiens. Des ressortissants d'Asie centrale auraient voyagé depuis la Syrie. Certains voyages effectués par des Arabes, sous couvert d'aller à la chasse, seraient en grande partie liés à des activités d'entraînement et à Al-Qaida. Des personnes auraient rejoint Katiba Omar Farouq (S/2024/499, par.40) et il a été constaté que des « commandants » d'Al-Qaida sont arrivés dans les provinces de Kounar et du Nourestan. Il s'agit-là d'un fait nouveau constaté par les services de renseignement et de sécurité.

IV. Application des mesures de sanction

106. Dans sa résolution 2734 (2024), le Conseil de sécurité a encouragé tous les États Membres à s'employer plus activement à communiquer au Comité les demandes d'inscription sur la liste des personnes et entités qui appuient EIIL, Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises ou entités qui leur sont affiliés. Ni le Comité ni l'Équipe de surveillance ne reçoivent beaucoup de réponses aux demandes d'information concernant des personnes et des entités inscrites sur la Liste. Comme indiqué auparavant (S/2023/549), l'Équipe de surveillance note la tendance à la baisse du nombre de nouvelles inscriptions sur la liste relative aux sanctions contre EIIL (Daech) et Al-Qaida. Aucune nouvelle personne ou entité n'a été ajoutée en 2024, et seuls quatre noms (trois personnes et une entité) ont été ajoutés en 2023, deux noms ayant par ailleurs été radiés de la liste.

107. L'Équipe de surveillance a également pris note des préoccupations croissantes du Conseil de sécurité quant au fait que le régime de sanctions contre EIIL (Daech) et Al-Qaida n'est pas appliqué, s'agissant notamment de l'insuffisance des informations communiquées par les États Membres au Comité. Elle apprécie et recherche les occasions de faire mieux comprendre le régime de sanctions prévu par la résolution 1267 (1999) et d'en promouvoir une mise en œuvre plus efficace.

108. L'Équipe de surveillance note également que le Conseil de sécurité a demandé au Comité de réexaminer et d'actualiser les directives relatives à la conduite de ses travaux. Elle travaillera en collaboration avec le Secrétariat pour soumettre en temps voulu d'éventuels amendements, le cas échéant, à l'examen du Comité.

A. Interdiction de voyager

109. Au cours de la période considérée, une demande de dérogation à l'interdiction de voyager a été présentée au Comité par l'intermédiaire du Point focal. L'Équipe de surveillance n'a reçu aucune information des États Membres concernant d'éventuelles tentatives de voyage ou l'interception de personnes inscrites sur la liste relative aux sanctions contre EIIL (Daech) et Al-Qaida.

110. L'efficacité des mesures d'interdiction de voyager dépend de la qualité de la Liste récapitulative du Conseil de sécurité de l'ONU (S/2023/95, par. 93). L'utilisation et le partage responsables des données biométriques réduisent le risque de faux positifs et réduisent aussi l'utilisation de documents de voyage frauduleux. Des États Membres notent qu'il reste difficile et coûteux de garantir l'interopérabilité entre les systèmes de collecte de données biométriques et les listes de surveillance nationales, les informations préalables sur les voyageurs et les dossiers passagers pour faire obstacle aux tentatives de voyage de personnes inscrites sur la Liste. En outre, des États Membres rencontrent des difficultés pour ce qui est de recueillir les données biométriques des combattants terroristes étrangers qui se trouvent dans les zones de conflit et de ceux qui sont susceptibles de retourner ou de se réinstaller dans d'autres régions, et d'accéder à ces données.

B. Gel des avoirs

111. L'Équipe de surveillance n'a reçu au cours de la période considérée aucune information concernant le gel des avoirs appliqué en vertu de la résolution 2734 (2024) et des résolutions connexes, ce qui a constamment été le cas dans le passé récent.

112. Au cours de la période considérée, le Comité a reçu et approuvé trois demandes de dérogation au gel des avoirs, qui concernaient toutes des dépenses ordinaires.

C. Embargo sur les armes

113. En République arabe syrienne, les attaques d'EIIL sont récemment passées d'une approche passive et défensive à une action offensive distincte et soutenue. EIIL reconstitue ses capacités de combat et utilise pour ses opérations des armes légères, des lance-grenades, des mitrailleuses lourdes, des engins explosifs improvisés et des véhicules tout-terrain équipés d'armes montées. Un État Membre indique qu'ETIM/TIP en République arabe syrienne a coopéré avec HTS à Edleb à l'innovation en matière d'armement, y compris la mise au point de systèmes d'aéronef non habité. Un autre État Membre affirme que rien n'indique qu'ETIM/TIP ait accès à des armes de pointe telles que des systèmes d'aéronef non habité ou qu'il soit en mesure d'en fabriquer.

114. Au Yémen, AQPA a utilisé des systèmes d'aéronef non habité à usage commercial d'une portée de 5 à 7 kilomètres dans le cadre de ses opérations et cherche à se procurer des systèmes avancés d'une plus grande portée. Il a réussi à armer de tels systèmes et entrepris de mettre au point de nouvelles capacités militaires et tactiques pour atteindre des objectifs qualitativement plus sophistiqués. AQPA tente de développer des systèmes d'armes aériens et maritimes sans pilote (bateaux sans pilote armés), sous la supervision d'une unité spécialisée.

115. AQPA et les Chabab entretiennent des liens étroits et utilisent un trafiquant d'armes, Ahmed Hasan Ali Sulaiman Mataan (Somalien, non inscrit sur la Liste), pour transférer des armes du Yémen vers la Somalie. EIIL en Somalie et EIIL au Yémen coopère également au transfert d'armes légères et de petit calibre par l'intermédiaire d'une cellule située dans la province du Hadramout.

116. En Somalie, la prolifération des armes et l'adoption de nouvelles technologies se révèlent être un multiplicateur de force pour les Chabab dans la région. Entre autres technologies, les Chabab tirent profit de l'impression en 3D d'armes et de systèmes d'aéronef non habité. Ils cherchent à recruter des ingénieurs pour améliorer la modification de ces systèmes aux fins du lancement d'attaques. Le groupe travaille à l'utilisation d'imprimantes 3D pour la conception d'explosifs, d'armes et de composants de systèmes d'aéronef non habité en Somalie.

117. Les groupes affiliés aux Chabab et à EIIL ont toujours l'intention d'acquérir des systèmes d'aéronef non habité sophistiqués à des fins de surveillance et d'attaque. Le fait qu'il soit de plus en plus aisé de se procurer de tels systèmes à bas prix est révolutionnaire eu égard aux moyens de surveillance des Chabab. La cellule d'opérations extérieures des Chabab à Jilib a redoublé d'efforts pour acquérir des systèmes d'aéronef non habité dotés d'une plus grande capacité utile pour les attaques. Les Chabab cherchent à se procurer des systèmes d'aéronef non habité perfectionnés à longue portée dotés d'une capacité thermique afin d'améliorer la surveillance nocturne et de fixer précisément les coordonnées de leurs cibles. Les cellules chargées des opérations extérieures, soutenues par des facilitateurs

logistiques locaux, achètent des systèmes d'aéronef non habité en ligne et les expédient par l'intermédiaire de transporteurs commerciaux internationaux.

118. TTP continue d'utiliser des armes aux calibres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et d'autres armes obtenues en Afghanistan pour cibler les postes frontaliers de l'armée pakistanaise. Un État Membre souligne le rôle des moyens de vision nocturne à cet égard. Il indique également qu'Al-Qaida finance l'achat d'armes et de gilets pare-balles pour TTP.

V. Recommandations

119. Compte tenu de l'utilisation croissante des cryptomonnaies par EIIL (Daech), en particulier de cryptomonnaies garantissant un meilleur anonymat dont les adresses de portefeuilles ou les codes QR sont disponibles dans les publications d'EIIL (Daech), l'Équipe de surveillance recommande que le Comité écrive aux États Membres pour les encourager à partager toute information pertinente sur les adresses de porte-monnaie numériques associées à des entités inscrites sur la Liste. Le Comité pourrait également envisager de charger l'Équipe de surveillance d'étudier les cryptomonnaies garantissant un meilleur anonymat et d'autres types de cryptomonnaies dont les États Membres confirment qu'elles sont utilisées par EIIL (Daech), Al-Qaida et les groupes qui leur sont affiliés, ou qu'elles leur sont associées, ainsi que l'opportunité d'inclure les adresses de portefeuilles de cryptomonnaie liés à des entités inscrites sur la Liste parmi les éléments d'identification figurant dans le formulaire type de demande d'inscription sur la Liste. L'Équipe de surveillance, conformément à son mandat, continuera à consulter les organisations internationales compétentes au sujet des modalités pratiques de la mise en œuvre des mesures de sanctions pour ce qui concerne l'utilisation d'actifs virtuels par EIIL (Daech) et Al-Qaida, et à formuler des recommandations à l'intention du Comité s'il y a lieu.

120. L'Équipe de surveillance recommande que le Comité écrive aux États Membres pour les exhorter à mieux utiliser les données internationales disponibles afin de renforcer la mise en œuvre des sanctions, notamment la base de données de l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) sur les œuvres d'art volées et l'application mobile ID-Art dans les affaires de contrebande de patrimoine culturel liées au financement du terrorisme.

121. L'Équipe de surveillance recommande au Comité d'écrire aux États Membres pour les encourager à échanger des données biométriques en temps réel, dans le respect de la législation nationale, afin de faire obstacle aux tentatives de voyage de personnes inscrites sur la Liste.

VI. Activités de l'Équipe de surveillance et observations

122. L'Équipe de surveillance note qu'il est difficile d'obtenir des données fiables sur le nombre de combattants se réclamant de groupes affiliés à EIIL (Daech) et à Al-Qaida, en particulier dans les zones de conflit. Sur certains théâtres, des personnes peuvent être rattachées à plus d'un groupe. Les chiffres communiqués dans le présent rapport sont le résultat soit d'un consensus soit d'une série d'estimations effectuées par les États Membres avec une marge d'erreur potentielle. Dans la mesure du possible, l'Équipe de surveillance a cherché à faire la distinction entre les combattants et les membres de leur famille ou d'autres personnes qui leur sont affiliées.

123. L'Équipe de surveillance a associé un grand nombre d'États Membres à l'élaboration du présent rapport, à New York, à l'occasion de visites et dans le cadre d'échanges écrits. Des contraintes financières exceptionnelles ont limité ses

déplacements, mais elle a su composer avec ce problème en organisant deux réunions régionales des services de sécurité et de renseignement et en multipliant les demandes d'information écrites. L'Équipe de surveillance apprécie l'aide reçue dans l'accomplissement de son mandat.

124. L'Équipe de surveillance accueillera volontiers des observations sur le présent rapport, qui peuvent lui être communiquées à l'adresse suivante : 1267mt@un.org.
